



**Réunion des ministres des Finances de la Zone franc
Paris, le 5 octobre 2017**

Communiqué de presse



*Paris, le 5 octobre 2017
N°152*

Les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis le jeudi 5 octobre 2017 à Paris, sous la présidence de M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances de la République Française.

Dans un contexte économique marqué par une reprise modérée de la croissance à l'échelle du continent africain, les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont rappelé leur souhait d'œuvrer pour le développement de la Zone franc et de mettre en œuvre des politiques économiques adaptées aux intérêts des populations. Ils ont réitéré leur volonté de continuer à faire de la Zone franc un espace de dialogue ouvert et de coordination des politiques publiques, en lien avec les principaux bailleurs et institutions. Un tel espace de dialogue, qui revêt une dimension unique en Afrique voire à l'échelle mondiale, reste un facteur de stabilité et de développement.

Les participants à la réunion ont relevé, à partir de données pour la plupart déjà disponibles au moment de la réunion précédente à Abidjan en avril 2017, le recul de la convergence. Ils ont en particulier noté les risques découlant d'un ré-endettement rapide, causé par d'importants déficits publics, et susceptibles de remettre en cause les équilibres internes et externes des Etats concernés. Pour garantir le bon fonctionnement des unions monétaires, les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales se sont accordés sur la nécessité d'une approche coordonnée.

Les participants ont cependant noté deux aspects positifs en matière de convergence et de coordination. D'une part, ils ont salué la mise en place, depuis la réunion d'Abidjan en avril dernier, d'un outil interne de suivi régulier de la mise en place de recommandations formulées lors de leurs réunions. La montée en puissance progressive de cet outil au cours des réunions semestrielles à venir contribuera à accentuer leur caractère opérationnel et à améliorer la stabilité monétaire dans la zone. D'autre part, les participants ont noté que la totalité des pays membres de l'UEMOA (dont la croissance se maintient depuis plusieurs années et devrait se maintenir à l'horizon 2020 à plus de 6%, bien au-dessus de la croissance moyenne des pays africains) ont conclu un programme avec le FMI, ce qui contribue au renforcement de la gestion budgétaire et à la coordination des réformes mises en œuvre. Une dynamique analogue est observable dans la CEMAC, où quatre pays ont conclu un programme avec le FMI et où les deux autres sont en cours de négociation. Les



mesures opérées dans le cadre des programmes et les apports de financements du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Union Européenne et de la France contribuent à l'amélioration de la confiance et aux progrès constatés depuis le printemps.

Les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont ensuite débattu des modalités d'une mobilisation accrue des recettes fiscales non-pétrolières et se sont accordés sur un ensemble de principes à ce sujet. En zone UEMOA comme en zone CEMAC et dans l'Union des Comores, et de manière parallèle au renforcement de la gestion financière publique, une telle mobilisation accrue des recettes fiscales passera par l'élargissement des assiettes, le renforcement de la transparence et des capacités des administrations fiscales, l'harmonisation de certaines règles au niveau sous-régional, ainsi que la bonne coopération, tirant notamment parti des nouveaux outils numériques, entre tous les acteurs publics et privés concernés. A ces conditions, les participants estiment possible un relèvement du taux de pression fiscale dans les pays de la Zone franc, qui permettra une dynamique favorable d'investissement en faveur du développement, tout en évitant une autre dynamique, défavorable, de réendettement rapide sur les marchés régionaux et internationaux. Afin de poursuivre le dialogue et la coordination des politiques fiscales, les participants ont souligné l'intérêt de la plate-forme collaborative multi-bailleurs qui y est dédiée et ont convenu de prolonger leurs travaux en vue de la réunion d'avril 2018.

Lors du déjeuner, les administrateurs représentant la France et les pays d'Afrique francophone à la Banque mondiale et au FMI sont revenus sur la situation macroéconomique en Afrique subsaharienne. Ils ont par ailleurs évoqué la tenue prochaine des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, qui se tiendront à Washington D.C. du 13 au 15 octobre 2017. A cette occasion, ils ont discuté des prochaines étapes de la revue du cadre de viabilité de la dette, et fait le lien avec la nécessité d'une mobilisation accrue des recettes fiscales.

Ils ont enfin chaleureusement remercié les autorités françaises pour l'organisation de cette réunion de la Zone franc, ainsi que pour l'accueil réservé aux participants. Ils ont accepté l'invitation des autorités congolaises de tenir la prochaine réunion des ministres des Finances de la Zone franc à Brazzaville.